



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle du Club de ski de fond Les Éclairs

Date : mardi le 24 novembre 2020 à 19h00

Endroit : Chalet du club

SONT PRÉSENTS :

- Nicole ALLARD**
- Gilles CLOUTIER**
- Gilles DENIS**
- Jean-François DROLET**
- Paulette FOURNIER**
- Félix GUAY-VACHON**
- Mychel POIRIER**
- Denis ROY**
- Geneviève GÉLINAS**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 novembre 2019 ; suites
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier et adoption des états financiers de la période 2019-2020
6. Tarification et budget 2020-2021
7. Ratification des actes des administrateurs
8. Élections du conseil d'administration
9. Préoccupations et suggestions des membres
10. Divers

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

Mychel Poirier, président du conseil d'administration du Club, souhaite la bienvenue aux membres présents, les remercie de leur présence et déclare l'assemblée générale annuelle 2019-2020 du Club de ski de fond Les Éclairs de Gaspé ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de Denis Roy l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 novembre 2019

Le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 novembre 2019. Sur proposition de Gilles Cloutier le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Rapport du président

Le président, Mychel Poirier, fait la présentation de son rapport des activités du Club Les Éclairs pour la saison 2019-2020.

- Divers activités ont été faits (chasse aux trésors, journées familiales, etc.) ont très bien fonctionnées et nous avons de plus en plus de participation.
- La dameuse nous donne de très bonne condition de glisse et l'action de l'acheté a été un très bon pari. Après deux ans une vérification sera faite.
- Un fond sera mis en place pour mettre de côté des sommes d'argent pour assurer la pérennité du club.
- Nous avons acheté des nouvelles bottes de ski pour environ 3000\$, ce qui complète le renouvellement des équipements en location.
- Nous avons faits l'accueil de 40 autobus scolaire.
- Le club a finalisé l'achat du terrain voisin, qui appartenait à la ville de Gaspé, pour régulariser la situation des bâtiments. Ce terrain a été déboiser et un projet de terrain de jeu y est projeté.
- Pour le futur, des projets de cabanon et d'agrandissement du chalet peuvent permettre au club de continué croitre.
- Le club devra dans le futur appliquer sur un maximum de programme de financement affin d'aller chercher le maximum d'argent.

5. Rapport du trésorier et adoption des états financiers de la période 2018-2019

Le trésorier, Denis Roy, présente le rapport financier de la période 2019-2020 et répond aux questions des membres.

Sur proposition de Paulette Fournier, le rapport financier 2019-2020 du Club de ski de fond Les Éclairs est adopté à l'unanimité.

6. Tarification et budget 2019-2020

Le trésorier expose et explique le projet de tarification pour la saison 2020-2021. Étant donné que nous devons maintenant percevoir les taxes de vente, il est proposé de vendre les billets de saison 140\$ (adulte), 300\$ familial et 50\$ étudiant. Étant donné l'engouement du ski de fond une augmentation d'achalandage de 5% est réalistement prévisible.

7. Ratification des actes des administrateurs

Sur proposition de Nicole Allard, il est unanimement décidé de ratifier les actes des administrateurs.

8. Élections du conseil d'administration

Deux mandats d'administrateurs se terminent cette année. Conformément aux règlements généraux, un membre a signifié à l'avance son intention de briguer un poste d'administrateur. Donc Denis Roy est reconduit dans son poste d'administrateur. L'assemblée doit donc procéder à une mise en nomination pour combler le deuxième poste. Aucun membre présent n'est intéressé. Un poste reste vacant.

9. Préoccupations et suggestions des membres

- Félix Guay Vachon et Geneviève Gélinas seraient intéressés a données des heures de bénévolat pour aider le club.
- Selon les mesures du a la covid les activités du club pourrait être bouleversé. Les groupes scolaires pourrait peut-être venir mais le chalet sera fermé.
- Des remerciement sont fait à Michel pour son implication au club et comme président.

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement décidé de lever la réunion.

La réunion prend fin à 20h00.